

LES  
**PEINTURES MURALES**

DU

**CHATEAU DE LA THOMASSERIE**

PAR

**A. GABEAU**

CORRESPONDANT DU COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE

---

**PARIS**

**TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C<sup>ie</sup>**

**RUE GARANCIÈRE, 8**

---

---

**PARIS**

**TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C<sup>ie</sup>**

**RUE GARANCIÈRE, 8**

—  
1903

LES  
**PEINTURES MURALES**  
DU  
**CHATEAU DE LA THOMASSERIE**

# PEINTURES MURALES

DU

## CHATEAU DE LA THOMASSERIE

PAR

A. GABEAU

CORRESPONDANT DU COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINÉ

*Ce mémoire a été lu à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts  
des départements, tenue dans l'hémicycle de l'École des Beaux-  
Arts, à Paris, le 4 juin 1903.*



PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C<sup>ie</sup>

RUE GARANCIÈRE, 8

—  
1903

# LES PEINTURES MURALES

DU CHATEAU DE LA THOMASSERIE

---

Le château de la Thomasserie est situé tout près du bourg de Vallières-les-Grandes, Loir-et-Cher.

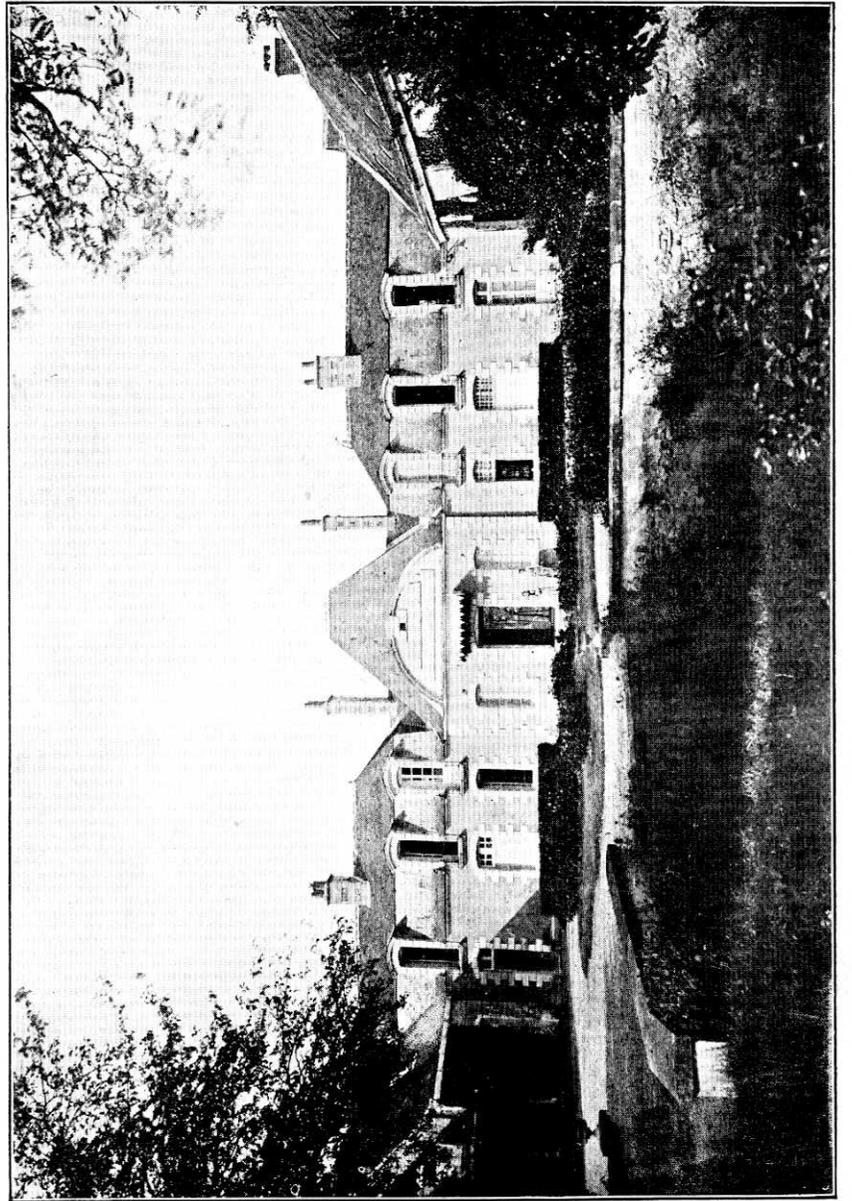
Voyageur pressé d'y arriver, vous vous arrêterez à la station d'Onzain. Traversez la Loire sur le pont suspendu et une partie du bourg de Chaumont; lorsque vous serez à la grille du parc, tournez à gauche, et pendant que vous monterez, au pas de votre bicyclette ou de votre auto, la côte qui accède au plateau, permettez-nous de vous dire que vous laissez à votre droite un des plus splendides châteaux dont s'honore l'ancien duché de Touraine. Amateur de ce qui fut autrefois, amoureux des belles choses, promettez-vous d'y revenir, si vous ne les avez admirées déjà; car, pour vous les dire ici et vous en raconter l'histoire, il faudrait un volume et nous faiblirions à la tâche.

Une fois sur la hauteur, traversez rapidement les petites plaines et la forêt et, lorsque vous aurez couvert cinq ou six kilomètres, vous serez rendu au château de la Thomasserie. Cette ancienne demeure est placée au sommet du plateau qui domine la vallée de l'Amasse, petite rivière qui coule entre deux collinettes et s'en va, sous les frais ombrages que lui prodiguent les aulnes et les saules, rejoindre la ville d'Amboise qu'elle traverse, et se perdre dans le grand fleuve, la Loire.

Pour accéder au château, il faut traverser des douves, toujours garnies d'eau, sur une arche de pierre qui remplace l'ancien pont-levis; on aperçoit encore les larges dalles dans lesquelles étaient scellés les poteaux qui soutenaient le tablier du pont; les anciens du pays les ont encore vus debout. Cette demeure reconstruite vers la seconde moitié du dix-huitième siècle, sur les murs d'une construction féodale, relevait anciennement du château d'Amboise, et lorsque, en 1764, la baronnie de ce nom fut érigée en duché-pairie

en faveur du duc de Choiseul, la Thomasserie fut comprise dans l'étendue de ce duché. Elle affecte actuellement la forme d'un long parallélogramme, avec toit à la Mansard, au centre duquel se trouve, sur chaque façade, un pavillon central avec fronton : l'un, circulaire, sur la façade du midi, et l'autre, triangulaire, sur la façade du nord ; les deux portes principales sont surmontées : d'un côté, d'une tête de Faune et de l'autre, d'une tête de Diane. A l'intérieur, ce pavillon forme une vaste salle voûtée en dôme, sur lattis, de 7<sup>m</sup>,25 de longueur sur 6 mètres de largeur et 8 mètres environ de hauteur ; elle est éclairée par deux portes vitrées et quatre fenêtres. A droite et à gauche, semblables et se faisant face, sont deux cheminées monumentales en pierre, dont les parties basses ont été modifiées ; de chaque côté des cheminées, quatre portes communiquent avec les appartements. C'est dans cette salle que se trouvent les principales peintures qui font l'objet de notre étude. Nous dirons de suite que, presque dans toutes les pièces du rez-de-chaussée, on rencontre des traces de peintures. Dans la salle à manger actuelle on voit, dans le trumeau de la cheminée, un portrait recommandable d'Anne d'Autriche, peint sur toile — nous y reviendrons tout à l'heure — et, dans les autres salles, des imitations de tapisseries, peintes sur le mortier, sujets des fables de La Fontaine, entre autres *le Renard et la Cigogne*, au milieu de larges bordures de roses et de fleurs variées. Nous appuyons sur ce détail, parce qu'il nous fournira l'objet d'un rapprochement.

La grande salle voûtée, avons-nous dit, était chauffée par deux grandes cheminées en pierre. Au centre de chacune d'elles il existe un panneau rectangulaire par le bas et cintré dans le haut ; ce panneau, de 0<sup>m</sup>,85 de largeur sur 1<sup>m</sup>,91 de hauteur, est entouré de moulures formant cadre et surmonté d'un chapiteau que supportent deux colonnes plates et cannelées. Ce panneau contient une peinture faite sur la pierre elle-même, non enduite, pierre du pays, assez tendre, du reste : c'est le portrait en pied de Louis XIV. Le roi, debout, vu presque de face, est légèrement tourné vers la droite ; il semble âgé de soixante-dix ans. La tête, sans chapeau, est couverte de l'immense perruque du temps, lui tombant sur les épaules ; au cou, une cravate de dentelle ; le buste est recouvert d'une cuirasse d'acier, avec ornements d'or, continuée jusqu'aux genoux par une large buffleterie divisée en trois pans ;



CHATEAU DE LA THOMASSERIE

LOIR-ET-CHER

(Façade du midi)

le bras droit est à moitié tendu en avant et la main tient un bâton bleu fleurdelisé, signe du commandement; les jambes sont enserrées de cuir; les souliers, ornés de larges boucles de brillants, sont noirs avec talons et bouffettes rouges; une draperie pourpre lui couvre l'épaule gauche, passe derrière le buste et retombe sur la buffleterie; une large ceinture de soie blanche, dont les bouts retombent flottants, est nouée sur le côté droit. La poitrine est traversée par un large ruban bleu supportant la croix du Saint-Esprit. Le fond du tableau est accidenté; au lointain, une ville assiégée, un fleuve, des arbres, et, dans un repli du terrain, une troupe de soldats, dont on ne voit que les têtes, s'achemine vers la ville, le fusil sur l'épaule, et la bannière au vent.

La seconde cheminée, qui fait face à celle-ci, lui est en tout semblable; la peinture seule diffère. Ici, ce doit être le portrait de Louis XV, vers l'âge de sa majorité: il paraît avoir de quatorze à seize ans. Il est debout, légèrement tourné vers la droite; le bras, tendu en avant, tient de la main le bâton du commandement que le jeune roi appuie sur le mur d'une terrasse ou sur le rempart d'une ville; le bras gauche est replié et la main posée sur la hanche; la tête est nue et les cheveux blonds sont bouclés à la hauteur des oreilles; ils sont retenus sur la nuque par un large nœud de ruban noir. Le buste est couvert d'une demi-cuirasse niellée d'or, dont les manches se terminent au-dessus du coude; cette cuirasse recouvre un justaucorps qui semble de drap d'or agrémenté de dentelles sur le devant et retombe jusqu'aux genoux; au cou, une cravate blanche; en sautoir, la croix du Saint-Esprit, que supporte le large ruban bleu de l'ordre; aux poignets, des revers de dentelle. Les bas sont gris cendre; les souliers noirs, avec bouffettes de même couleur et boucles de pierreries. Comme fond, une baie et ses rives, des collines. Signé à gauche: Le Febvre.

\*  
\* \*

Nous avons dit que cette salle avait son plafond en forme de dôme; il est entièrement peint. A la partie centrale de la voûte, au milieu de nuages, une Diane, le buste nu et les jambes recouvertes d'une draperie de couleur cramoisie, est assise dans un char d'or que traînent deux biches lancées au galop. La tête de Diane,

légèrement penchée en avant, est nue; ses cheveux blonds, roulés sur les tempes, découvrent l'oreille et sont retenus par un ruban bleu noué sur la nuque; sur le front, un croissant; au dos, un carquois garni de ses flèches, soutenu par un ruban bleu placé en sautoir. Le bras droit, replié en arrière, s'appuie sur le dossier du char; la main tient l'arc et les guides de l'attelage, tandis que le bras gauche, tendu en avant, semble exciter l'ardeur des biches. L'avant du char se rétrécit, se relève et finit en une volute. Les quatre côtés sont remplis, dans les parties cintrées du dôme, par la représentation des quatre Saisons, noyées dans des flots de nuages, de vapeur ou d'eau.

#### *Le Printemps.*

Dans l'angle sud-est, une jeune fille, le bras gauche relevé au-dessus de la tête, dans un geste gracieux, tient une guirlande de roses qui retombe et s'enroule dans ses cheveux, irisés par un rayon de soleil; la tête, légèrement penchée vers le bras gauche, est fine; les yeux semblent s'éveiller du long sommeil de l'hiver; le bras droit retombe et le buste serait découvert s'il n'était traversé par une écharpe qui part de l'épaule droite. Le personnage paraît sortir des buées du matin ou d'une onde légèrement azurée.

#### *L'Été.*

Dans l'angle sud-ouest, l'Été est représenté par une femme aux cheveux couleur des épis mûrs, ornés de fleurs rouges, des coquelicots, sans doute, relevés et retenus par un ruban; le buste, à demi plongé dans l'eau, devrait être nu; mais une personne pudibonde l'a fait recouvrir, par une main malhabile, d'une épaisse bande bleue qui ne laisse plus apercevoir que le haut de la poitrine et l'épaule gauche, dont le bras est plongé dans l'eau.

#### *L'Automne.*

En face, au nord-ouest, une femme d'âge mûr, aux formes opulentes, vigoureusement musclée, symbolise l'Automne. Le buste complètement nu, vue presque de face, les joues enflammées,



LOUIS XIV

PEINTURE MURALE PAR LE FEBURE

(Château de la Thomasserie)

les cheveux ardents, entremêlés de pampres et de raisins, le coude appuyé sur une balustrade et la main relevée, elle tient une coupe d'or, tandis que l'autre bras, levé par-dessus la tête, s'arrondit et vient laisser tomber dans la coupe le jus d'une grappe de raisin rouge que la main exprime. Une peau de panthère, accrochée dans le pli du bras gauche, s'étale sur le ventre et le recouvre.

#### *L'Hiver.*

Dans l'angle nord-est, en face du Printemps, l'Hiver est personnifié par un vieillard à longue barbe et à cheveux blancs. Il a la tête et le corps frileusement enveloppés dans une couverture couleur feuille morte et réchauffe sa main gauche tendue vers un brasero allumé, tandis que la droite retient ses vêtements sur sa poitrine. Derrière lui, deux personnages, à la physionomie jeune, ont la tête recouverte de l'immense et solennelle perruque : du premier, on entrevoit le corps couvert d'un long vêtement de couleur foncée ; du second, on ne voit que la tête. L'un et l'autre ont les joues gonflées et semblent souffler l'âpre bise du nord ou tout simplement, peut-être, réchauffer leurs doigts engourdis. Le restant du corps, comme dans les trois autres sujets, est dissimulé par une balustrade peinte, appuyée sur une corniche légèrement saillante qui fait le tour de la salle. Cette balustrade est divisée, dans chaque panneau, par deux pilastres supportant des vases de forme ronde, comme on en trouve souvent dans l'architecture du dix-septième siècle, surmontés d'un motif de fruits et entourés d'une guirlande de fleurs et de feuillages. Ces vases sont au nombre de deux sur chacun des pilastres du nord et du midi, tandis qu'il n'y a en a qu'un seul sur chacun des autres, d'ailleurs moins larges, des côtés est et ouest de l'appartement.

Le surplus de la pièce ne paraît pas avoir reçu de peintures décoratives ; on n'en relève aucune trace sous les enduits ; mais on y trouve des vestiges de coloration brune, unie, qui est, du reste, celle que l'on a reproduite sur le replâtrage moderne.

#### *Le portrait d'Anne d'Autriche.*

Il est enchâssé dans la boiserie, de style Louis XIII, de la salle à manger, est peint sur toile et a 1<sup>m</sup>,30 de hauteur sur 0<sup>m</sup>,95 de

largeur. La reine, d'assez forte corpulence, paraît âgée de quarante-cinq à cinquante ans. Elle est vue de trois-quarts, un peu plus basse que les genoux, et marche vers la gauche. La tête est nue, avec les cheveux roulés derrière la nuque et retombant en papillotes de chaque côté du visage; la poitrine est très découverte; au cou, un collier de perles. Elle est habillée d'un ample vêtement de couleur bleu clair, s'allongeant en traine, retenu à la taille par un ruban gris, noué sur le côté gauche et bordé d'une large guipure; il est très ouvert, de façon à laisser voir un corsage brun carminé, terminé sur la poitrine par une draperie blanchâtre à trois plis, avec une légère guipure qui adoucit la transition de l'étoffe sur la chair; ce corsage tient à une jupe de même couleur. D'amples draperies, soutenues par le bras droit, passent derrière les épaules et semblent flotter à la brise.

L'avant bras droit est nu et porté en avant; la main, avec un ruban rose, conduit un lévrier blanc tacheté de brun; l'autre bras, à demi replié, tient un arc de la main. Derrière l'épaule gauche, on aperçoit un faisceau de flèches. Comme fond de tableau: un fleuve qui fuit à l'horizon, des collines et, sur une éminence, la silhouette d'un important château dans laquelle nous aimerions à reconnaître Amboise ou Chaumont.

De qui sont toutes ces peintures? Pour les deux portraits qui surmontent les cheminées, nous n'avons pas d'embarras: l'un est signé, celui du jeune prince, et c'est presque avec certitude, pensons-nous, que nous pouvons dire que l'auteur de ce portrait est également l'auteur du Louis XIV; la facture est semblable et la même palette a fourni les mêmes couleurs. Nous n'hésitons pas, non plus, à lui attribuer toutes les décorations en imitation de tapisseries, rencontrées un peu partout au rez-de-chaussée. C'est Le Febvre. Nous allons dire ce que nous pensons de lui.

En 1778, le domaine et la seigneurie de la Thomasserie furent vendus par décret du bailliage de Blois, par suite de licitation entre les petits-enfants mineurs de Charles-Louis Marchant, seigneur de Verrières, la Thomasserie et autres lieux, maréchal des logis du roi et lieutenant de l'ouvrier et de fauconnerie des forêts d'Amboise et de Montrichard, lequel était propriétaire de cette terre au commencement du dix-huitième siècle. Nous avons fait faire des



LOUIS XV

PEINTURE MURALE PAR LE FEBVRE

(Château de la Thomasserie)

— 7 —  
recherches au greffe du tribunal civil de Blois avec l'espoir, à l'aide de l'origine de propriété contenue dans ce décret, de remonter dans le dix-septième siècle; or, les archives sont incomplètes et l'année 1778 manque à cette collection. Mais une plaquette rarissime — elle n'existe pas à la Bibliothèque nationale — retrouvée il y a quelques années, nous a appris qu'antérieurement à 1728, une association de gentilshommes, tous possédant fief dans le voisinage des forêts d'Amboise et de Montrichard, avaient résolu de relever en Touraine l'ordre de Saint-Hubert institué en 1445 par Gérard V, duc de Juliers et de Gueldres, et qu'ils s'étaient, de leur autorité privée, constitués chevaliers de cet ordre, dont le même Charles-Louis Marchant de Verrières fut le grand maître. Dans ce même opuscule se trouvent les noms des trente frères composant cette association, au nombre desquels nous relevons celui de « Louis-Alexandre Le Fèvre, désignateur et graveur de l'ordre ». Ne sommes-nous pas autorisé à penser que l'artiste, qui a fait les décorations murales de la Thomasserie, est le Le Fèvre, ami de Marchant de Verrières? Mais s'il y a probabilité, il n'y a pas certitude, car nous n'avons pu retrouver aucun document sur ce personnage. Était-il un artiste de passage, attiré par le voisinage de Chaumont et accueilli à la Thomasserie par le seigneur du lieu? Habitait-il la Touraine ou le Blaisois? Autant de points d'interrogation qu'un hasard heureux nous permettra peut-être un jour d'éclaircir.

La nuit est plus obscure encore relativement aux peintures du dôme et au portrait d'Anne d'Autriche. Les premières semblent plus anciennes et avoir, peut-être, une certaine parenté avec les décorations italiennes; la légende ne dit-elle pas, en outre, qu'elles furent exécutées par un artiste venu à la suite de Mazarin, ce qui les daterait vers 1655. Il ne faut pas, toutefois, se trop fier aux légendes et nous ne faisons qu'indiquer celle-ci.

Quant au portrait d'Anne d'Autriche, nous le pensons contemporain du modèle; nous croyons même qu'il a dû être rapporté dans la place qu'il occupe. En effet, avant sa restauration, toute récente — elle date d'une année — et qui a consisté seulement en un rentoilage et en un nettoyage, on pouvait constater, au sommet et au bas du tableau, un repli de la peinture sur le bord du châssis, ce qui prouvait qu'elle avait été diminuée; de plus, elle présentait des

traces transversales de brisures qui indiquaient qu'elle avait dû être roulée. Nous avons dit plus haut que ce portrait était recommandable; nous ne pouvons que maintenir cette appréciation toute personnelle, du reste, car nous ne songeons pas à l'attribuer à l'un des maîtres du temps : nous le signalons seulement, ainsi que les autres portraits et les peintures du dôme, comme agréables, très décoratifs et ayant le mérite d'être contemporains des personnages qu'ils ont la prétention de représenter.